

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 50 Education plastique 2			
Code	PEPS2B50PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B50PSA Éducation plastique

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation plastique			
Code	6_PEPS2B50PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Préparation des différents stages avec un ensemble d'activités adaptées.

Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoir-faire relatifs vus au cours d'éducation plastique de Bac 1 préscolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Réaliser un camaïeu en peinture d'impression

Maîtriser les différentes techniques d'impression (sur papier, sur tissu)

Préparer des leçons pour les enfants de 1re et 3e maternelles

Donner des activités de divertissement graphiques adaptées au niveau des enfants. Les préparer aux chemins qui les mènent à l'écriture par des activités concrètes

Maîtriser les notions de contraste et d'accord de couleur

Illustrer une histoire, un jeu à l'aide de silhouettes mobiles

Travailler en volume

Travaux en autonomie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stages M1 : modelage, collage de matières et découvertes des techniques d'impression.

Stages M3 : activités développant la créativité des enfants et liées au projet de la classe maternelle

Démarches d'apprentissage

- Découverte et expérimentation de techniques de base.
- Réalisation personnelle.
- Synthèse écrite et exploitation en classe maternelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation continue.

Sources et références

Le syllabus est fourni durant les heures de cours et existe uniquement sous format papier.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des préparations classées par techniques et adaptées pour les stages sont accessibles via une clé USB.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier (évaluation continue) : addition des travaux réalisés en classe.

En cas de non remise de tous les travaux demandés pour l'évaluation, le travail journalier est considéré comme incomplet et donc non présenté. En conséquence, la session sera incomplète.

Le règlement du cours d'éducation plastique est détaillé dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50	Evc	50		
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Au Q1 et au Q2 : L'étudiant(e) est tenu(e) de réaliser et de présenter tous les travaux demandés en cours de quadrimestre pour la comptabilité du travail journalier, les travaux journaliers ne sont plus acceptés dès le dernier jour de cours.

En cas de non remise d'un ou de plusieurs travaux, la session est incomplète, il est impossible de faire la moyenne des travaux restants.

Au Q3 : En cas de nouvelle session, l'étudiant(e) aura de nouveaux travaux à présenter et pas seulement ceux qui lui manquait durant les quadrimestres précédents.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).